

De Gaulle et la question allemande

Horst MÖLLER

« Charles de Gaulle et la question allemande, remarques sur les éléments traditionnels et l'évolution d'une pensée géostratégique », *Espoir* n°76, 1991

Quelle aurait été la réaction du général de Gaulle le 9 novembre 1989 ? L'évolution politique en RDA et en Europe de l'Est l'aurait-elle surpris et quelle réponse politique aurait-il donnée à la réunification des deux Allemagne qui se profile sur un rythme de plus en plus accéléré depuis l'hiver 1989-1990 ? Pour l'historien, ce type de questions paraît ressortir à la spéculation et cela à juste titre, dans une certaine mesure en tout cas. Pourtant même l'historien est habilité à se poser des questions de cet ordre en espérant aboutir à des réponses pertinentes, lorsqu'il s'agit d'une personnalité telle que Charles de Gaulle. Pourquoi ?

Comme tous les hommes politiques, le général de Gaulle était obligé d'accepter des compromis, de tenir compte de considérations relevant de la politique quotidienne, d'agir en tacticien, mais, comme pour tous les hommes d'Etat de grande envergure, sa politique ne se limitait pas à cela : elle dépassait largement le niveau du quotidien et possédait une vaste dimension historique qui impliquait à la fois la présence du passé et la perspective du futur. Si de Gaulle avait « une certaine idée de la France », il n'avait sans doute pas moins une certaine idée de l'Europe et de l'Allemagne. Si de Gaulle était, en tant qu'homme d'Etat, un homme qui élaborait ses projets à partir de réflexions basées sur de profondes références historiques, il était, en tant qu'homme politique, un pragmatique réaliste. Si ce fait n'est pas toujours reconnu, c'est que de Gaulle a réussi étonnamment souvent à façonner la réalité selon ses propres conceptions : c'est ainsi qu'entre 1940 et 1944 il parvint à transmettre à ses partenaires et partisans politiques sa propre conviction qui était qu'il représentait la France véritable, la France libre, et qu'en 1958 il convainquit l'écrasante majorité des Français et même, parmi eux, de nombreux représentants de la IV^e République tant combattue, que lui seul était capable de sauver la France en la sortant de la crise politique la plus grave qu'elle ait subie depuis la guerre, mais qu'il ne le ferait que s'il pouvait agir selon ses propres conceptions politiques et pourvu des pleins pouvoirs.

D'autre part, le général de Gaulle ne craignait pas de tirer les conséquences qui lui paraissaient s'imposer, s'il considérait ne plus avoir les bases nécessaires pour mettre en œuvre sa politique : c'est ainsi qu'en 1946 puis en 1969 il se retira de la scène politique. Après sa deuxième retraite, définitive celle-là, il laissa à la France l'ordre constitutionnel le plus stable qu'elle ait connu depuis la Révolution de 1789. Il parvint ainsi à une large réconciliation sur les principes de base de l'ordre politique, qui ôta sa dimension fondamentale à la violente querelle qui existait entre la gauche et la droite depuis plus d'un siècle et demi, avec une intensité variable certes selon les époques. A partir de 1958, de Gaulle réduisit de plus en plus ces démêlés dans la politique pratique jusqu'à en arriver à la confrontation normale entre un gouvernement et une opposition démocratique.

Comme il le faisait en politique intérieure, il associait également en politique étrangère une pensée se référant à la tradition à une sensibilité aux transformations du présent et à un regard sur les problèmes de l'avenir. Ce modèle politique de base se rencontre aussi dans sa politique allemande qui, dans son évaluation réaliste de la constellation historique de chaque période était soumise à des changements, mais qui restait extraordinairement conséquente historiquement malgré les accents différents d'une époque à l'autre : c'est pour cette raison qu'il aurait

certainement été moins étonné que la plupart des hommes politiques des changements survenus en 1989 en Europe centrale et en Europe de l'Est. Il est vrai que cette évolution faisait partie intégrante de ses perspectives politiques. Et beaucoup laisse à penser qu'il aurait également approuvé l'unification de l'Allemagne sous la forme qui se précise en ce moment, car il ne considérait pas seulement celle-ci comme une vague formule cent fois répétée du bout des lèvres par les hommes politiques alliés ou allemands, mais comme une nécessité historique : bien sûr la réalisation de cette unité était soumise dans son esprit à des conditions précises et ceci dans l'intérêt de la France et de l'Europe. Ces conditions formulées maintes fois par lui sont aujourd'hui remplies.

Dans sa conférence de presse du 25 mars 1959 se révèle le noyau de ses perspectives en ce qui concerne sa politique allemande :

« La réunification des deux fractions en une seule Allemagne, qui serait entièrement libre, nous paraît être le destin normal du peuple allemand, pourvu que celui-ci ne remette pas en cause ses actuelles frontières, à l'ouest, à l'est, au nord et au sud, et qu'il tende à s'intégrer un jour dans une organisation contractuelle de toute l'Europe pour la coopération, la liberté et la paix. »

Bien sûr, avant de parvenir à cette situation idéale, tous les Allemands devraient multiplier leurs relations dans tous les domaines pratiques pour sauvegarder ce qui, malgré toutes les différences de régimes et de conditions de vie, leur est finalement commun, à savoir le fait d'être allemand. Cette politique des « petits pas » et des « améliorations/progrès sur le plan humain » fut menée depuis 1966 par les gouvernements du chancelier Kurt Georg Kiesinger et à partir de 1969 du chancelier Willy Brandt. La reconnaissance effective des futures frontières, même si elle n'aura force obligatoire sur le plan du droit international qu'après l'unification, reconnaissance bien sûr essentiellement de la frontière Oder-Neisse, ainsi que l'intégration européenne, à l'ouest tout d'abord, de l'Allemagne réunifiée ont été depuis toujours l'objectif des gouvernements de Konrad Adenauer et de ses successeurs.

Le général de Gaulle avait aussi pressenti l'érosion/l'usure graduelle des dictatures communistes de l'Europe de l'Est et également de celle de l'Union soviétique, car il pensait que les peuples d'Europe de l'Est ne se soumettraient pas indéfiniment à la dictature communiste soviétique. Son appréciation était motivée par le fait qu'il considérait que la paix et le bien-être économique étaient également l'aspiration réelle des peuples d'Europe de l'Est, mais ne pouvaient être garantis par les pouvoirs communistes. Mais avant tout le Général n'estimait nullement que les nationalités étaient devenues des forces maîtrisées, bien au contraire. Dans cette mesure, le regain des aspirations nationales à l'autonomie en Europe de l'Est, opprimées depuis des décennies, ne l'aurait pas non plus surpris, parce qu'à ses yeux celles-ci restaient historiquement évidentes et légitimes. Etant plus profondément persuadé que la plupart des hommes d'Etat de son temps de l'importance permanente des nations, la réunification de l'Allemagne, qu'elle semble souhaitable ou non, aurait été à ses yeux la solution historique inéluctable du problème allemand.

L'évolution des aspirations nationales à l'autonomie en Europe de l'Est ne lui paraissait pas seulement liée à l'ampleur de l'oppression soviétique mais également au sentiment d'une menace allemande. Si le danger allemand était conjuré pour les Etats d'Europe de l'Est, cela constituerait à la fois une condition préalable à un assouplissement du système soviétique des satellites et des possibilités de réunification. Si les frontières et la sécurité avaient été garanties et si l'on avait eu, de plus, l'assurance que les Allemands n'entreraient pas en possession de l'arme atomique et ne seraient pas en mesure de la fabriquer, le général de Gaulle aurait estimé nécessaire que l'Allemagne « fasse partie intégrante de la coopération organisée des Etats, à

laquelle je vise pour l'ensemble de notre Continent. Ainsi serait garantie la sécurité de tous entre l'Atlantique et l'Oural et créé dans la situation des choses, des esprits et des rapports un changement tel que la réunion des trois tronçons du peuple allemand y trouverait sans doute sa chance. » Cette remarque tirée des Mémoires d'Espoir (1970) n'était pas dictée par des considérations relevant de la politique quotidienne, mais correspondait à la perspective globale de sa politique, dont faisait partie sa vision d'une unité de l'Europe de l'Atlantique jusqu'à l'Oural, vision qui ne fut guère prise au sérieux à l'époque mais qui aujourd'hui ne nous paraît plus du tout irréaliste. Car si Charles de Gaulle se fondait toujours sur la diversité persistante des nationalités, il se fondait en même temps sur l'unité historique culturelle, religieuse et mentale des peuples européens et sur l'affinité existant entre eux.

« Pour moi j'ai, de tous temps, mais aujourd'hui plus que jamais, ressenti ce qu'ont en commun les nations qui la peuplent. Toutes étant de même race blanche, de même origine chrétienne, de même manière de vivre, liées entre elles depuis toujours par d'innombrables relations de pensée, d'art, de science, de politique, de commerce, il est conforme à leur nature qu'elles en viennent à former un tout, ayant au milieu du monde son caractère et son organisation. » Selon de Gaulle, ce destin de l'Europe aurait fait que depuis les empereurs romains, depuis Charlemagne, Charles Quint, Napoléon, et on pourrait même citer Hitler, il y aurait toujours eu de nouvelles tentatives de rassembler les Européens. Mais :

« Au contraire, l'arbitraire centralisation provoqua toujours, par choc en retour, la virulence des nationalités. Je crois donc qu'à présent, non plus qu'à d'autres époques, l'union de l'Europe ne saurait être la fusion des peuples, mais qu'elle peut et doit résulter de leur systématique rapprochement. »

Ce rapprochement systématique basé sur une origine et une culture historiques communes ne pouvait être, aux yeux de De Gaulle, que le résultat d'une politique rationnelle et calculée, menée par des Etats souverains. Car il n'était pas question pour lui que l'on touche un tant soit peu à la souveraineté de la France, ce qui signifiait en même temps l'acceptation de la souveraineté des autres Etats. De cette conviction de De Gaulle découlait une autre conviction inébranlable qui avait ses racines dans la doctrine classique de la raison d'Etat, datant du début des Temps Modernes, la conviction que les Etats peuvent avoir des intérêts communs, mais non des amis. Et il en résultait nécessairement que la maxime suprême de sa politique était l'intérêt de la nation française et que tous les autres domaines devaient être subordonnés à l'intérêt sacré de la France, évidemment aussi sa politique européenne et sa politique allemande. De Gaulle n'a d'ailleurs jamais dissimulé la supériorité qu'avait à ses yeux l'intérêt de la France. Ainsi déclarait-il, lors de sa conférence de presse du 15 mai 1962, que « contribuer à construire l'Europe dans les domaines de la politique, de la défense et de l'économie, de telle sorte que l'expansion et l'action de cet ensemble aident à la prospérité et à la sécurité françaises et, en même temps, fassent renaître les possibilités d'un équilibre européen vis-à-vis des pays de l'Est » comptait parmi les objectifs essentiels de la politique de la France.

Les contradictions qu'on pouvait occasionnellement déceler dans sa politique et les surprises qu'elle réservait constamment à ses partisans comme à ses adversaires, s'expliquent par ce rapport de tension qui existait entre les principes à long terme et les changements liés à l'époque qui exigeaient des décisions adaptées à chaque situation. Mais l'acceptation tout à fait appropriée historiquement de la diversité et de l'unité de l'Europe, l'accent résolu mis sur la souveraineté propre de la nation française non pas comme la légitimation d'une domination sur d'autres peuples, mais comme base pour les relations entre Etats, tout cela permit certes une accentuation plus forte des intérêts nationaux, mais impliquait aussi obligatoirement la limitatif

des intérêts propres par ceux des autres Etats. Est-il possible de faire de la Politique avec de tels principes fondamentaux ou ceux-ci sont-ils beaucoup trop abstraits ? La réponse est que cela est possible et le général de Gaulle l'a prouvé ; ce qui est crucial c'est la sensibilité de l'homme politique face aux modifications des constellations historiques et sa flexibilité dans la vie politique quotidienne.

Le général de Gaulle a pu à la fois exalter les réalisations grandioses des empires coloniaux, surtout bien sûr de l'empire colonial français et, parce qu'il avait compris que la décolonisation était apparemment inévitable, prendre la décision si douloureuse pour la France d'accorder l'indépendance à l'Algérie à la grande surprise de nombre de ses partisans. Ainsi put-il aussi, à la fin de la guerre et immédiatement après, se livrer à l'anéantissement de l'Allemagne qui avait été pervertie de la façon la plus abominable par la dictature nazie, et pourtant souhaiter sa reconstruction économique dont la France pourrait tirer profit. Même au début des années quarante, alors que dominaient évidemment en lui des sentiments d'hostilité à l'égard de l'Allemagne, il ne se ferma pas aux réflexions constructives de ses conseillers économiques. Et de Gaulle qui, pendant une grande partie de sa vie, avait considéré la France et l'Allemagne comme des ennemis héréditaires, devint à partir de 1958 avec Konrad Adenauer l'un des architectes décisifs de la réconciliation franco-allemande. Il est vrai que fort peu de gens avaient prévu une telle évolution, Konrad Adenauer encore moins que les autres et c'est avec maints doutes et hésitations qu'il se rendit à Colombey-les-Deux-Eglises le 14 septembre 1958 pour la première et légendaire rencontre entre les deux hommes d'Etat, qui allait être si féconde et riche de conséquences pour leur étroites relations personnelles ultérieures. Konrad Adenauer fut ainsi le seul chef d'Etat étranger à avoir l'honneur d'être reçu dans la résidence campagnarde de Charles de Gaulle, honneur d'ailleurs non prévu par le protocole.

Des considérations géostratégiques faisaient depuis toujours partie des constantes de la politique allemande de De Gaulle ; elles ne résultaient pas seulement du point de vue professionnel du Général, mais aussi d'une tradition de pensée dominante en France depuis beaucoup plus longtemps qu'en Allemagne, dont on trouve aussi des exemples dans l'historiographie : l'expérience de l'espace est constamment un des facteurs constitutifs de l'évolution historique. C'est ainsi que de Gaulle déclarait le 15 mai 1962 à propos du destin commun « des Gaulois et des Germains » : De cette solidarité dépend la sécurité immédiate des deux peuples. Il n'y a qu'à regarder la carte pour en être convaincu. »

Il était convaincu que la sécurité de la France et de l'Allemagne dans le passé et le présent dépendait l'une de l'autre pour le meilleur et pour le pire. A ce propos, il remarquait le 3 juillet 1962 : « En vérité, l'Allemagne et la France, en cherchant à s'imposer réciproquement leur domination pour retendre ensuite à leurs voisins, poursuivaient, chacune pour son compte, le vieux rêve de l'unité qui, depuis quelque vingt siècles, hante les âmes de notre continent. (...) Mais le prodige de notre temps est que, chacune renonçant à dominer l'autre, toutes deux ont discerné ensemble quel était leur devoir commun. Tout en prenant conscience de l'inanité de leurs luttes, elles sont portées l'une vers l'autre par les conditions mondiales où elles se trouvent désormais placées. »

Ce jugement historique était beaucoup plus réaliste que la conviction politique en cours dans les élites françaises, que de Gaulle avait aussi partagée, selon laquelle les Allemands auraient trois fois de suite envahi la France, en 1870-1871, 1914 et 1940, et été à chaque fois l'agresseur. Dans ses Mémoires d'Espoir, Charles de Gaulle rapporte qu'en 1958, à Colombey, il aurait proposé à Adenauer un nouveau départ pour les relations franco-allemandes : « La France, après les terribles épreuves déchaînées contre elle, en 1870, en 1914, en 1939, par

l'ambition germanique, voit en effet l'Allemagne vaincue, démantelée et réduite à une pénible condition internationale, ce qui change du tout au tout les conditions de leurs rapports en comparaison du passé. »

En vérité, ce point de vue historique était motivé par la peur des Français devant le danger allemand, par leur aspiration à la sécurité mais aussi par leur crainte de la supériorité économique des Allemands. Et Adenauer parlait de la réalité de cette peur de la menace allemande, qui régissait toutes les réflexions françaises sur la politique allemande, sans pour autant souscrire au 'parallèle fait par de Gaulle. Dans ce domaine, Adenauer ne parlait que des crimes de la dictature nazie, d'après ce qu'on peut lire dans le tome III de ses Mémoires.

Effectivement, l'occupation de la France par les Allemands de 1940 à 1944 avec toutes ses atroces conséquences fut de manière justifiée à l'origine des craintes françaises devant l'Allemagne. De Gaulle estimait également que la politique entente d'Aristide Briand avait été fondée sur une illusion, que le traité de Versailles avait été trop indulgent à l'égard de l'Allemagne ou pour le moins n'avait pas été appliqué de manière conséquente avec toute la rigueur nécessaire. L'horrible expérience de la domination nationale-socialiste a laissé en France et y laisse encore une empreinte qui marque également la perception que les Français ont des deux guerres précédentes. Ce point de vue français semble trouver une justification supplémentaire dans le fait qu'effectivement les trois dernières guerres franco-allemandes se sont déroulées sur le sol français, ce qui a pu donner l'impression d'une invasion à trois reprises des Allemands. Mais en fait il n'est pas justifié de parler dans les trois cas de guerres provoquées par « l'ambition germanique ».

La guerre entre la France d'une part et la Prusse et d'autres Etats allemands d'autre part eut lieu à la suite d'une déclaration de guerre faite par la France, que Bismarck avait, il est vrai, provoquée diplomatiquement. Mais son affront diplomatique ne constituait pas en fait le véritable motif de la guerre : ce motif se trouvait d'abord dans la politique intérieure française, dans la mesure où la guerre devait servir à renforcer le régime bonapartiste et ensuite dans la politique étrangère française, car la France voulait empêcher la création d'un Etat national allemand. S'il est compréhensible que la France ait redouté la naissance d'une grande puissance allemande, il n'empêche que, par sa politique, elle s'immisçait dans les affaires intérieures allemandes. Bismarck, pour sa part, utilisa la guerre pour construire l'unité allemande. Pour 1870, on ne peut donc pas parler d'une agression de la France par l'Allemagne.

On sait que les origines de la Première Guerre mondiale sont beaucoup plus complexes et nous ne pouvons donc pas les relater ici de manière exhaustive, mais, là non plus, l'image historique évoquée plus haut n'est pas exacte. Certainement, le gouvernement du Reich a sa part de culpabilité dans le déclenchement de la Première Guerre mondiale, peut-être même la part la plus importante, mais en tous cas il n'est pas le seul coupable. Comme l'a formulé Raymond Poidevin, les gouvernements des Etats européens furent effectivement saisis d'une véritable psychose de guerre. Et les Allemands n'étaient pas les seuls à avoir des objectifs de guerre démesurés. Georges-Henri Soutou a récemment fait une étude impressionnante sur les composants économiques des objectifs de guerre des puissances impliquées dans la guerre, ceux de la France inclus, étant entendu que les objectifs de guerre ne sont pas équivalents aux motifs de guerre. Donc parmi les trois dernières guerres franco-allemandes, seule la dernière, celle d'Hitler, est entièrement imputable à l'Allemagne, et l'Union soviétique de Staline a contribué à la rendre possible. La Seconde Guerre mondiale a été la plus atroce et la plus meurtrière des guerres. Elle seule justifie donc les violentes réactions anti-allemandes des années quarante. Il est vrai que de Gaulle y participa à des degrés divers en tant que chef de gouvernement jusqu'en

1946, puis en homme politique de l'opposition. Et lorsqu'un homme politique est dans l'opposition, il n'est pas obligé de faire suivre ses paroles par des actes, il peut plus intensément utiliser sismographiquement les humeurs perceptibles dans la population, sans en subir immédiatement les conséquences.

Avant même fin de la guerre, le général de Gaulle avait déclaré lors d'une allocution radiophonique le 5 février 1945, qu'à l'avenir toute agression de la France par l'Allemagne devait être rendue impossible et que de cela découlaient les conditions de paix françaises : Je puis préciser, une fois de plus, que la présence définitive de la force française d'un bout à l'autre du Rhin, la séparation des territoires de la rive gauche du fleuve et du bassin de la Ruhr de ce qui sera l'Etat ou les Etats allemands, l'indépendance des nations polonaise, tchécoslovaque, autrichienne, balkaniques (...) sont des conditions que la France juge essentielles. »

Ces propos, motivés naturellement par l'expérience toute proche de la guerre, sont remarquables non seulement dans la mesure où le Général considère les Autrichiens comme une nation, mais aussi qu'il exige la cession des territoires allemands de la rive gauche du Rhin, fidèle en cela à une doctrine classique de la politique étrangère française. Il voulait intégrer à la France la Ruhr qui représentait depuis toujours la puissance économique de l'Allemagne et sa production d'industrie lourde et militaire, ce qui aurait provoqué du même coup un affaiblissement économique de l'Allemagne et un renforcement économique de la France. Ces raisonnements étaient bien sûr issus en droite ligne de la tradition de politique allemande de la France après la Première Guerre mondiale.

Le général de Gaulle alla encore plus loin le 12 octobre 1945, lorsqu'il déclara devant la presse française qu'il ne voulait plus jamais revoir d'Empire allemand. C'est ainsi qu'il formula son opposition à des secrétariats d'Etat commun pour toutes les zones d'occupation en Allemagne, C'est le 28 juillet 1946 à Bar-le-Duc qu'il donna les motifs de cette opposition : Quelles que soient ses épreuves, l'Allemagne demeure l'Allemagne, c'est-à-dire un grand peuple, massivement installé au cœur de l'Europe, qui dans l'abîme se souvient des sommets et que le démon de la guerre pourrait encore tenter un jour si la, chance lui était donnée de retrouver sa grandeur en conjuguant son ambition avec celle de quelqu'un d'autre: (...). Il ne suffit pas d'empêcher qu'elle ne soit directement menaçante, il faut encore faire en sorte qu'elle ne puisse être ni tentatrice, ni tentée. »

Pourtant, quelques mois plus tôt, le 3 octobre 1945, le Général tint un discours : à Sarrebruck, dans lequel il proposait que les Français et les Allemands tirent un trait sur leur passé et que les deux peuples prennent un nouveau départ dans la conscience d'être tous deux européens.

A la fin des années quarante, il apparaissait clairement à Charles de Gaulle, que sous une forme ou une autre, l'Allemagne ferait partie d'une organisation future de l'Europe, que ce soit sous forme de différents Etats ou d'une fédération allemande. Durant des décennies, il considéra que la solution de la question allemande était un problème décisif de la politique européenne, voire de la politique mondiale. Ainsi, le 17 novembre 1948, il déclarait qu'elle était à possible, non pas, bien entendu, en donnant à l'Allemagne la forme et l'esprit d'un Reich, mais en l'encourageant à reprendre sa forme traditionnelle d'une fédération d'Etats, lesquels entreraient, sans épouvanter personne, dans l'Union européenne dont la France ferait partie, car ne vous figurez pas que si le Reich reparaît avec sa puissance et ses ambitions, la France, quelle qu'elle soit, puisse faire alors partie sans arrière-pensée d'une Union européenne qui se constituera forcément autour de ce Reich. »

A cette époque-là, de Gaulle visait à assurer la sécurité de la France — et la domination de la France sur l'Allemagne — en renforçant ses structures particularistes. En parlant de « fédération d'Etats », il ne pensait pas à un Etat fédéral allemand, mais justement à une confédération d'Etats. Dans cette optique, il se situait alors dans la tradition de la politique allemande de la France qui va du traité de Westphalie jusqu'à Napoléon III, tradition qui se ranima après la Première Guerre mondiale sous la forme de tendances à la séparation ou à l'autonomisation des régions occidentales de l'Allemagne.

Et il est frappant que, le 1er octobre 1948 à Paris, parlant des Etats allemands qui pourraient selon lui adhérer à une future Union européenne, que ce soit chacun pour soi ou sous la forme d'une fédération, il n'ait cité que les Etats des trois zones d'occupation occidentales et non les Länder qui appartenaient alors à la zone soviétique.

Donc, à la fin des années quarante, la particularisation de l'Allemagne était un objectif de De Gaulle et faisait partie des éléments plutôt destructeurs des maximes de sa politique allemande. Son argumentation présentait les traditions allemandes de façon partielle. En Allemagne, comme dans d'autres pays, l'Italie, par exemple, il y eut effectivement depuis le XIXe siècle des aspirations nationales ; le fédéralisme allemand, étouffé sous la dictature nationale-socialiste par la mise au pas des Etats allemands en 1933, était depuis le XIXe siècle orienté vers un Etat fédéral et non une fédération d'Etats. De Gaulle se référait donc à l'histoire allemande d'avant 1866. A ces époques, la structure étatique du monde allemand était temporairement déterminée en partie par la France : la politique étrangère de la France amena un renforcement des Etats isolés par rapport à l'Empereur et à l'Empire par exemple grâce au traité de Westphalie de 1648, qui resta en vigueur jusqu'à la période de la Révolution française ; à l'époque de la domination napoléonienne sur l'Allemagne et sur une grande partie de l'Europe, la politique étrangère française provoqua même la destruction définitive de l'ancien Empire et renforça ainsi involontairement les tendances nationalistes et le nationalisme en Allemagne.

L'interprétation de De Gaulle comportait une contradiction dans la mesure où la composante nationale qui domine en général sa pensée est complètement abandonnée lorsqu'il s'agit de l'Allemagne, et seulement lorsqu'il s'agit de l'Allemagne, alors qu'à certains endroits il parlait fréquemment du « peuple allemand ». Mais, même à la fin des années quarante, les propos du Général contenaient finalement assez souvent des éléments constructifs pour une politique allemande future : malgré toutes les différences nationales, il se basait déjà à l'époque sur une unité de principe de l'Europe et soulignait de façon répétée que l'Allemagne aussi devrait trouver sa place dans un futur ordre européen.

Ce n'est que lorsque la question « Que doit-il advenir de l'Allemagne ? » se posa de façon de plus en plus aiguë et que l'on prit conscience de sa portée sur le plan de la politique européenne et même mondiale, que des impulsions décisives se sont fait sentir pour un changement constructif des convictions du général de Gaulle en matière, de politique allemande dans le cadre de son orientation de base qui était celle la fois de l'unité et de la diversité nationale.: de l'Europe. De Gaulle fut d'ailleurs l'un des premiers à reconnaître la portée de cette question. Des problèmes partiels mais essentiels jouaient aussi un rôle dans cette occurrence, et avant tout l'objectif français d'utiliser la puissance économique allemande pour reconstruire la France ruinée par la guerre, donc par l'Allemagne. Mais ce but n'était vraiment accessible que si l'Allemagne encore plus détruite se rétablissait tout d'abord elle-même et s'il s'y développait une disponibilité à la reconstruction commune des deux pays mais aussi de l'Europe dans son ensemble. A partir du printemps 1948, le partage politique du monde en deux blocs devint une

évidence. Les réflexions géostratégiques des trois alliés occidentaux à la conférence de Londres menèrent à la conclusion suivante : la partie occidentale de l'Allemagne devait, sur le plan économique et idéologique, et sur le plan de la politique de sécurité, servir de rempart face à la sphère de domination communiste et révolutionnaire de l'Union soviétique qui s'étendait déjà jusqu'au milieu de l'Europe.

Les puissances occidentales décidèrent, allant ainsi à l'encontre d'une opposition allemande à l'époque assez considérable, la création, à partir des trois zones occidentales allemandes, d'un Etat orienté nettement vers l'Ouest à la fois sur le plan de la politique intérieure et sur le plan de la politique extérieure, et dont l'intégration se ferait progressivement. Cela signifiait un changement géostratégique crucial, cela révolutionnait même toutes les traditions du système des Etats européens, ce qui troubla également de Gaulle dans ses conceptions en matière de politique allemande, même si celui-ci n'était plus au gouvernement à ce moment-là. Après ses recommandations de Londres, le Général exprima ses craintes sur la création de deux Etats allemands le 9 juin 1948 : « Cela fait, une seule question dominera l'Allemagne et l'Europe : « Lequel des deux Reich va faire l'unité », puisqu'il est conclu et proclamé que « l'unité est l'avenir de l'Allemagne » ? (...) On peut même imaginer (...) un jour l'unité allemande, réalisée une fois de plus autour de la Prusse, mais cette fois d'une Prusse totalitaire liée corps et âme à la Russie soviétique ainsi qu'aux Etats « populaires » de l'Europe centrale et balkanique. (...) Mais si le Grand Reich devait reparaître, de n'importe quelle façon et surtout de cette façon-là, mené par un tel régime, englobé dans de telles alliances, où seraient désormais les chances de la France ? »

Il est évident que de telles perspectives, auxquelles l'Union soviétique aspirait d'ailleurs encore durant les années cinquante, ne pouvaient qu'effrayer la France. La question était comment empêcher cela de la manière la plus efficace.

Pour la France, ce changement dans la constellation européenne devait avoir une signification encore plus fondamentale que pour les autres puissances de la coalition contre Hitler incluant Staline : dans le triangle de puissances formé par la France, l'Allemagne et la Russie, la peur de l'encerclement joua toujours pour les Allemands un rôle prépondérant, qui se répercuta jusqu'au déplorable plan Schlieffen qui prévoyait une agression préventive de la Belgique neutre lors de la Première Guerre mondiale. Du côté français par contre, c'était la volonté d'encerclement qui jouait un rôle crucial, motivée également par des considérations d'ordre stratégique et de politique de sécurité. Dès lors, la méfiance et le soupçon réciproques marquèrent les relations bilatérales entre la France et l'Allemagne. La Russie y joua dès le XVIII^e siècle mais en tout cas depuis le système d'alliance de Bismarck un rôle déterminant.

Puis l'élimination commune de la dictature nazie eut pour résultat, que les hommes d'Etat occidentaux n'avaient pas prévu, le renforcement et la menace d'hégémonie de l'Union soviétique communiste : ses ambitions de révolution mondiale étaient effectivement beaucoup plus vastes que celles de Hitler et paraissaient avoir beaucoup plus de chances de réussite. Lorsqu'en 1958 Khrouchtchev déclencha la crise de Berlin, la position inflexible du président de la République, Charles de Gaulle, à l'égard de l'Union soviétique était surtout déterminée par ce changement de la constellation politique européenne et mondiale. En même temps, il s'agissait là du premier grand test de l'harmonisation des politiques étrangères de l'Allemagne fédérale et de la France, que Konrad Adenauer et Charles de Gaulle avaient entamée.

Le président de Gaulle mentionna aussi cette dimension historique lors de sa conférence de presse à Washington le 23 avril 1960 : à aucun moment, il n'y aurait eu une opposition naturelle

entre les peuples français et russe — de Gaulle ne fit, à cette occasion, aucune allusion à la guerre de Napoléon contre la Russie — : « Aussi longtemps qu'en Europe, au centre de l'Europe, il y a eu une menace de domination de l'Europe, tout naturellement la France et la Russie se sont rapprochées et, aux moments graves, elles ont été alliées. Elles le furent dès 1914, quand l'Empire allemand de Guillaume II est passé à l'attaque, et elles l'ont été... pas tout de suite, malheureusement... quand la Deuxième Guerre mondiale a éclaté. Mais elles l'ont été par la force des choses à partir de 1941, quand la domination d'Hitler a vraiment paru devoir occuper l'ensemble de l'Europe. Actuellement, il n'y a pas de menace au centre de l'Europe. L'Allemagne, telle qu'elle est, ne menace personne. »

Le Général ne rappela pas que pendant la Deuxième Guerre mondiale, la Russie ne fit pas la guerre dans le but de venir en aide à la France. Au moins jusqu'à l'agression de l'Union soviétique par Hitler en 1941, l'occupation de la France par les Allemands ne parut pas gêner Staline. Le démembrement de l'Europe de l'Est et en particulier de la Pologne avait conduit la France et l'Angleterre à déclarer la guerre au III^e Reich car les deux Etats devaient, après l'agression de la Pologne par Hitler, honorer leur promesse de garantie, mais en fait Hitler et Staline avaient conquis la Pologne ensemble. Ainsi la politique soviétique se dirigeait aussi contre les puissances occidentales au moins entre 1939 et 1941, jusqu'à ce que la décision grotesque et aberrante d'Hitler d'attaquer l'Union soviétique obligeât Staline à inverser sa position, non parce qu'il le voulait, mais parce que Hitler le poussait aux côtés des puissances occidentales.

Mais cet aspect qui démontre une fois de plus que, dans les argumentations politiques, il n'est jamais question de l'histoire dans son ensemble, n'est pas l'aspect décisif. Il s'agit plutôt de la conséquence implicitement tirée par de Gaulle que ce n'était plus l'Allemagne mais l'Union soviétique qui représentait une menace. Et c'est ce changement qui, avec l'intégration progressive de la République fédérale d'Allemagne dans le monde occidental, la coopération de plus en plus forte depuis les années cinquante entre les pays d'Europe occidentale et surtout entre la France et l'Allemagne, et enfin les relations étroites et personnelles entre de Gaulle et Adenauer, ouvrit définitivement la voie à un virage constructif dans la politique allemande du président de Gaulle. Face à la menace soviétique, la France avait choisi, déclarait Charles de Gaulle le 25 avril 1960 à Washington : « Elle a choisi d'être du côté des peuples libres. »

Ce choix n'excluait pas de fréquentes et profondes divergences d'opinion sur la structure de l'OTAN, sur la CEE et sur d'autres questions concernant la coopération entre les Etats occidentaux, mais il déterminait les lignes fondamentales. Cela touchait en particulier la politique menée à la fois par Adenauer et par de Gaulle, politique de coopération privilégiée toujours plus étroite entre la République fédérale d'Allemagne et la France, qui devait constituer le fondement d'une union européenne.

Le traité d'alliance que de Gaulle avait conclu avec l'Union soviétique en 1944, appartenait, heureusement pour les deux peuples, à une période historique révolue d'hostilité franco-allemande. Lorsqu'en 1958 Konrad Adenauer se rendit à Colombey-les-Deux-Eglises, il ressentait une double crainte : d'une part, la vieille peur allemande de voir de Gaulle s'engager dans la voie traditionnelle et s'entendre avec l'Union soviétique aux dépens de l'Allemagne ; d'autre part, la hantise de le voir mener une politique nationaliste. Tout nationalisme était étranger à Adenauer déjà parce qu'en tant que chef de gouvernement d'un Etat qui avait nécessairement besoin d'une coopération étroite avec ses alliés occidentaux, il n'aurait jamais eu la liberté d'action de mener une politique nationaliste ; dans ce domaine, la France de De Gaulle était certainement beaucoup plus libre, que ce soit sur le plan de la politique intérieure

ou extérieure. Mais de plus, Adenauer avait depuis toujours été un adversaire de tout nationalisme allemand et il avait, déjà après la Première Guerre mondiale, réclamé une étroite coopération entre l'Allemagne et la France, et même une union économique entre les deux Etats.

Après les premiers entretiens avec le Général, qui furent francs, durèrent plusieurs heures et firent apparemment plaisir aux deux vieux hommes d'Etat, les deux craintes d'Adenauer avaient été balayées. A partir de 1958, il soulignait toujours à nouveau que l'on n'estimait pas de Gaulle à sa juste valeur, et que si l'on ne l'avait pas vu à Colombey, on ne pouvait porter un jugement juste sur lui. Il répétait que de Gaulle n'était nullement un nationaliste et qu'il jugeait le danger que l'Union soviétique faisait courir au monde libre et en particulier aux démocraties européennes, exactement comme il le faisait lui-même. Effectivement, une Allemagne libre, démocratique et étroitement liée à la France représentait un élément nécessaire à la sécurité de la France. Ainsi, à partir de 1958, le président de Gaulle souligna de façon répétée que l'Allemagne n'était plus une ennemie, qu'elle était une alliée et que cette amitié serait profitable aux deux peuples. Et, dans cette mesure, la voie était libre pour considérer que même la réunification de l'Allemagne ne représentait plus un danger pour la France. L'évolution de la situation géostratégique, les enseignements de l'histoire, que la grande majorité des Allemands avaient tirés, du moins ceux qui étaient libres, depuis la dictature nationale-socialiste et la Seconde Guerre mondiale, permirent à la France et à de Gaulle, après les premiers pas essentiels vers la réconciliation à la fin des années quarante, de: prendre un nouvel élan dans ce sens, bénéficia du prestige extraordinaire que de Gaulle avait acquis en tant que chef de la Résistance française contre l'Allemagne d'Hitler.: Les éléments constructifs de sa Conception de l'Allemagne et de l'Europe, qui se fondaient sur ses réflexions historiques et géostratégiques et sur sa définition de l'intérêt national de la France purent ainsi être renforcés et devenir vraiment efficaces après 1958.

Si, des 1949, le Général avait souligné au cours d'un discours tenu à Bordeaux « que l'unité de l'Europe doit, si possible et malgré tout, incorporer les Allemands », ce qui était alors encore beaucoup moins populaire en France que dans les années soixante, il alla plus tard bien plus loin en insistant à de nombreuses reprises sur le fait que la France et l'Allemagne étaient complémentaires sur le plan culturel, économique et politique. Certes, les divergences qui existaient chez les hommes politiques allemands dans le domaine de la politique étrangère entre « gaullistes » et « atlantistes » a propos de l'application du traité d'amitié franco-allemand de 1963, suscité chez de Gaulle quelques déceptions. Mais les « atlantistes » ne mettaient aucunement en cause la place particulière de la coopération et de l'amitié franco-allemande ; ils ne voulaient simplement pas qu'elles aillent à l'encontre des liens atlantiques et anglo-américains de la République fédérale. C'est pourtant cette politique-là, que le chancelier Erhard mena de façon parfois maladroite, qui fit que, pour de Gaulle, la relation à l'Allemagne resta « un rêve inachevé », comme l'a montré de manière saisissante Pierre Maillard dans son ouvrage De Gaulle et l'Allemagne. Mais comme d'autres plus tard, cette initiative resta une péripétie.

Le 21 février 1966, le président de la République française déclarait : « Cette union des Six peut et doit être aussi un des mâles sur lesquels seraient progressivement bâtis, d'abord l'équilibre, puis la coopération, et puis, peut-être aussi un jour, l'union de l'Europe tout entière, ce qui permettrait à notre Continent de régler pacifiquement ses propres problèmes, notamment celui de l'Allemagne, y compris sa réunification, et d'atteindre, en tant qu'il est le foyer capital de la civilisation, à un développement matériel et humain digne de ses capacités. Dès à présent, d'ailleurs, cette union des Six, si elle se réalisait, serait un élément actif de premier ordre en faveur du progrès, de l'entente et de la paix de tous les peuples du monde. »

De nombreux « diagnostics » du général de Gaulle se sont avérés justes, ses principales prévisions issues d'une large perspective historique également. Il s'agit aujourd'hui de tenir ferme à ces perspectives, sans étroitesse d'esprit et en acceptant les modifications nécessitées par l'époque. Ainsi, après la réunification de l'Allemagne, il faudra continuer à approfondir la coopération et l'amitié franco-allemandes, afin que, pour le bien des Français et des Allemands, « le rêve s'achève ».